

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député a mal rapporté mes propos. Je n'ai pas dit que les taux d'intérêt élevés servaient à lutter contre l'inflation, mais que le taux d'inflation étant élevé, les prêteurs exigeaient des taux d'intérêt élevés. Voilà pourquoi les taux d'intérêt sont élevés et pourquoi il faut vaincre définitivement l'inflation.

M. Wilson: Madame le Président, le premier ministre nous sert des lapalissades. Ce que nous voulons du premier ministre, c'est qu'il agisse, au lieu de nous tenir des propos philosophiques.

ON DEMANDE DE RÉDUIRE LES TAXES SUR L'ÉNERGIE

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke Centre): Madame le Président, permettez-moi de poser une autre question au premier ministre. D'après le rapport publié ce matin, l'augmentation des prix est principalement attribuable au prix élevé de l'essence, du mazout et du gaz naturel. Étant donné que les lourdes taxes prélevées par le gouvernement fédéral jouent un grand rôle dans ces augmentations de prix, le premier ministre serait-il disposé à en supprimer quelques-unes afin de réduire la hausse des coûts de l'énergie, surtout maintenant que l'essence se vend moins cher aux États-Unis qu'au Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député semble s'offusquer de ce que je lui ai répondu par un truisme. C'est de sa faute, parce que s'il n'avait pas dit une fausseté, je n'aurais pas été obligé de lui répondre ainsi.

A propos de sa suggestion au sujet de la politique fiscale, je vais m'assurer que le ministre des Finances en est informé.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

LA COMPARUTION DU MINISTRE DES FINANCES DEVANT LE COMITÉ PERMANENT

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, parce que nous n'avons pas pu obtenir de réponses, puis-je poser une question au président du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques? Le président de ce comité des Communes voudrait-il confirmer qu'il a pris des dispositions pour que le ministre des Finances compare les 29 et 30 avril et aussi la première semaine de mai et que, pour la première fois cette année, il soit interrogé sur ses programmes? Le président du comité sait que le ministre des Finances a fui les séances du comité non seulement tout l'automne, mais depuis le début de l'année. Voudrait-il confirmer que le ministre s'est engagé à comparaître la semaine prochaine et la première semaine de mai?

• (1420)

M. John Evans (Ottawa-Centre): Madame le Président, comme le député le sait, le ministre a promis d'être là les 29 et 30 avril. C'est hier soir qu'on m'a parlé de la première semaine de mai. Je n'ai pas pu rejoindre le ministre, mais j'ai parlé à son secrétaire parlementaire. Nous ferons tout en notre pouvoir pour que le ministre puisse être présent la première

semaine de mai. L'engagement pour les 29 et 30 avril est pris. Je voudrais ajouter que les fois précédentes où le ministre a dû s'excuser, il l'a fait pour de très bonnes et sérieuses raisons d'intérêt public. Il ne faudrait pas donner à entendre que le ministre veut éviter de rencontrer le comité, parce que cela n'est pas vrai.

LA VÉRACITÉ D'UNE RUMEUR

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, le président affirme que le ministre ne voulait pas éviter de se présenter devant le comité. Pourrait-il éclairer la Chambre en précisant à quelle réunion urgente le ministre des Finances devait participer hier soir à Toronto? Est-il exact que le ministre, selon la rumeur, avait besoin d'un certain délai pour se préparer à répondre aux questions des banques et autres dirigeants d'entreprise à Toronto et qu'il ne possédait pas les réponses...

Mme le Président: Je ne suis pas certaine que le président du comité puisse répondre à cette question.

* * *

L'ÉCONOMIE

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Durant ces deux dernières années, des Canadiens ont perdu leur maison, des entreprises ont fait faillite en nombre sans précédent—un millier pour le mois dernier seulement—et des milliers de travailleurs ont perdu leur emploi, tout cela au nom d'une politique de cherté de l'argent visant, dit-on, à juguler l'inflation. Étant donné que les chiffres publiés aujourd'hui révèlent que le coût de la vie a augmenté plus rapidement durant le mois dernier qu'il ne l'avait fait durant toute autre période depuis près d'un an, le gouvernement finira-t-il par admettre qu'il s'est trompé et par renoncer au dogme des taux d'intérêt élevés?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Comme j'ai déjà eu l'occasion de l'expliquer au député, madame le Président, le gouvernement n'a pas de politique de cherté de l'argent. Les taux d'intérêt sont élevés, parce que le taux d'inflation l'est lui aussi. Il est normal que les épargnants ne veuillent pas prêter à de faibles taux d'intérêt en une période de forte inflation. Voilà pourquoi je tâche de faire comprendre d'une fois à l'autre à l'honorable chef du Nouveau parti démocratique que nous n'avons pas de politique de cherté de l'argent, mais que nous traversons une période de forte inflation. On ne pourra réduire les taux d'intérêt qu'en faisant baisser l'inflation. Voilà pourquoi les suggestions que fait sans cesse le Nouveau parti démocratique de dépenser pour ceci, cela et autre chose encore ne contribuent en rien à faire baisser l'inflation. Ces dépenses contribueraient au contraire à accroître le déficit, à accroître les besoins d'emprunter et donc à faire grimper les taux d'intérêt. Il devrait tâcher de le comprendre.